

12

Octavian Miescu

SAO
II 1960

BC4 254

A la rubrique « Miscellanea », Sohby Janni Labib publie une lettre intéressante adressée par le sultan égyptien Chattbey au doge de Venise, en 1473.

Cette lettre suggère à l'auteur une série d'affirmations à caractère de généralisation, à savoir que :

1. Au XV^e siècle, la monnaie égyptienne, parallèlement à la crise économique générale que traverse l'Orient islamique, souffre un processus incurable de dévalorisation et se voit peu à peu évincée des marchés du Proche-Orient par le ducat vénitien (bunduki arabe).

2. Le commerce des aromates, particulièrement florissant au XV^e siècle dans la Méditerranée orientale, impose au premier plan le ducat vénitien.

3. La renaissance de l'ancienne Alexandrie est justement due à ce commerce florissant.

4. La crise économique a également atteint les artisans. La production des célèbres soieries des siècles précédents en vient à déchoir. L'Egypte importe à présent des étoffes de laine d'Europe occidentale, de France, de Flandre.

Nous apprécions les observations justes, à caractère de synthèse, faites par Sohby Labib, observations qui semblent être le fruit d'une étude poussée de l'époque respective.

Karl Friederich Schibinger présente deux chants populaires tadjiks dont il étudie la métrique. Une analyse analogue d'une poésie anonyme égyptienne figure également dans le I^{er} volume.

Soulignons, pour conclure, la tendance de la revue « Der Islam » à l'approfondissement du folklore de l'Orient islamique. C'est là, croyons-nous, une tendance dont l'exemple s'impose à toutes les revues de spécialité qui se proposent de sonder les trésors immenses et toujours neufs de la création populaire.

M. Ablai

Franz Babinger. SÜDOSTEUROPÄISCHE HANDELSMÜNZEN AM AUSGANG DES MITTELALTERS. Publié dans: « VIERTELJAHR-SCHRIFT FÜR SOZIAL- UND WIRTSCHAFTSGESCHICHTE », 44 (1957), pp. 352—358 et tirage à part, Wiesbaden (sans date)

Cet ouvrage cherche à déterminer les monnaies d'or utilisées en Moldavie et en Valachie au cours du XV^e siècle. Basées uniquement sur les informations puisées dans les documents moldaves et valaques contemporains, les recherches de l'auteur établissent que les deux pays roumains ont adopté d'abord le ducat ou florin hongrois, comme moyen de change général. Les sources documentaires attestent que cette monnaie a circulé en Moldavie depuis 1421, en Valachie depuis 1431 et, dans les deux provinces, jusqu'à la fin du XV^e siècle.

Dès 1446, le florin hongrois fut remplacé en Moldavie, en tant que moyen de change général, par une monnaie appelée singulièrement dans les documents *zlotys tatars*¹. Essayant d'identifier ces monnaies, fréquemment mentionnées dans la seconde moitié du XV^e siècle, l'auteur estime que les *zlotys tatars* doivent être des imitations du ducat vénitien, dues aux Génois de Caffa (ville située à cette époque sur le territoire du khanat de Crimée). Les *ducats di Mocado* (Moncastro, aujourd'hui Bielgorod-Dnestrovski, sur les bords du liman du Dniester, en Ukraine), cités par deux documents génois de 1453 et de 1455, seraient également des imitations de la même monnaie, imitations que l'auteur attribue aux voivodes de Moldavie. Enfin, les ducats ou *zlotys turcs*, dont parlent quelques documents moldaves, émis entre 1449 et 1465, seraient, eux aussi, selon l'opinion de l'auteur, des imitations du ducat vénitien. Ces imitations auraient été frappées par les Turcs avant l'émission de leur propre monnaie d'or, le *sullani*². L'auteur conclut que l'identification de toutes ces monnaies d'imitation, comme espèces effectives, reste un problème ouvert pour les recherches futures.

¹ злат татарских, en slave. On sait que les documents roumains étaient rédigés au Moyen Âge en slave, recte en médio-bulgare pour la Valachie et en slave-russe pour la Moldavie. Cf. *Documente slavo-române din mănăstirile Muntelui Athos publicate de Gr. Nandriș...*, Bucarest, 1936, pp. 7—15.

² Le *sullani* est émis pour la première fois sous Mahomet II, en 882 H. (15 avril 1477 — 3 avril 1478). Cf. Franz Babinger, *Contraffazioni ottomane dello zecchino veneziano nel XV secolo*, en *Annali* (Istituto Italiano di Numismatica), 3, 1956, pp. 84—85, et tirage à part, Rome, 1956, pp. 2—3.

Certes, la question qui fait l'objet de cette étude est très complexe. La solution ne saurait donc résulter de recherches unilatérales, n'envisageant que les sources écrites, les documents émis dans la chancellerie moldave ou valaque au XV^e siècle. A notre avis, ces recherches doivent tenir compte en premier lieu du caractère réel du commerce oriental de l'époque, dominé dès la fin du XIII^e siècle par les Génois. Quel a été le vrai sens de ce commerce, c'est ce qu'a mis en évidence Marx pour la première fois¹ et que la nouvelle historiographie roumaine a étudié récemment par le détail². Il s'agit du commerce intermédiaire — *carrying trade*, suivant l'expression de Marx — dans le cadre duquel les négociants obtiennent le profit principal non pas en exportant leurs propres produits, mais en échangeant des biens produits par des peuples peu développés du point de vue économique et éloignés les uns des autres: donc exploitation de deux séries de producteurs³. Ce genre de commerce — qui comprend aussi le trafic des esclaves capturés par les Tatars dans leurs incursions et vendus par l'intermédiaire des négociants génois sur les marchés de la Méditerranée — commence à se développer dans la région du Bas Danube au cours de la deuxième moitié du XIII^e siècle, après l'établissement des Génois à Vicina. Vers 1448, le commerce génois commence à décliner à la suite de l'affermissement des forces de production locales et du développement de la classe des négociants moldaves; il cesse complètement en 1475, lorsque les dernières colonies génoises de la mer Noire, Caffa comprise, tombent au pouvoir des Turcs et que les négociants italiens capturés par les conquérants sont vendus en masse comme esclaves⁴.

De ce qui précède il résulte que, si les Génois avaient pu placer en Moldavie, au début de leurs relations avec la population locale, les imitations plutôt malhonnêtes du ducat vénitien, en obtenant ainsi un double profit, ce trafic est devenu très difficile sinon impossible au fur et à mesure de l'essor pris par les forces de production dans le Bas Danube. On sait que dès 1449, les négociants moldaves parcourent à leur propre compte les routes commerciales de la mer Noire et de la Méditerranée; plus encore, ils reçoivent en 1456 de Mahomet II, le conquérant de Constantinople, un privilège commercial leur ouvrant tous les ports de l'Empire ottoman⁵. Dans ces conditions, il est logique de présumer que les producteurs moldaves s'étaient suffisamment familiarisés avec la monnaie vénitienne véritable pour ne plus accepter les imitations de qualité douteuse, fabriquées par les Génois. Ces imitations, que l'auteur identifie comme étant les zlotys tatars mentionnés dans les documents moldaves, ne pouvaient plus entrer d'aucune manière en Moldavie après 1475, puisqu'à cette date prend fin l'existence de la colonie génoise de Caffa, comme d'ailleurs de toutes les colonies italiennes de la mer Noire.

Or, il suffit d'examiner rapidement les sources documentaires moldaves pour constater que c'est justement dans la deuxième moitié du XV^e siècle que les zlotys tatars deviennent la monnaie dominante dans les ventes de villages et d'autres biens fonciers; les prix, exprimés en zlotys tatars, montent

¹ Karl Marx, *Das Kapital. Kritik der politischen Ökonomie*, vol. III, livre III, chap. 20, p. 360.

² Cf. Barbu T. Cîmpina, *Despre rolul genovezilor la gurile Dunării în secolele XIII—XV*, dans « Studii », 6, 1953, I, janvier—mars, pp. 191—236; III, juillet—sept., pp. 79—119.

³ Karl Marx, *loc. cit.*

⁴ Barbu T. Cîmpina, *ouvr. cit., passim.*

⁵ *Ibidem*, p. 211 et note 3.

continuellement. ¹ Cette situation durera jusqu'à la fin du XVI^e siècle, quand ces zlotys tatars seront remplacés par les thalers.

Il paraît donc évident que les monnaies appelées zlotys tatars ne sauraient être exclusivement des imitations du ducat vénitien. A notre avis, cette dénomination sert à désigner, dans les documents moldaves, les ducats vénitiens véritables. Cette monnaie a dû pénétrer en Moldavie en venant de l'Est, c'est-à-dire des territoires soumis à l'autorité politique des Tatars: de la Horde d'Or d'abord, du khanat de Crimée plus tard. A côté des monnaies véritables, se sont glissées sans doute pendant quelque temps des imitations, plus ou moins honnêtes. Les trésors de monnaies, découverts jusqu'à présent en Moldavie, confirment pleinement cette hypothèse ².

En ce qui concerne l'identification des diverses catégories d'imitations du ducat vénitien, nous partageons là-dessus l'opinion exprimée par l'auteur, à savoir que cette question reste encore ouverte. Les recherches déjà effectuées ont réussi, il est vrai, à préciser avec certitude l'origine de quelques imitations, par exemple de celles frappées à Chio, Péra ou Mytilène ³. L'examen attentif des monnaies découvertes dans cette zone de l'Europe — où le ducat vénitien et son successeur depuis 1540, le séquin, ont exercé pendant cinq siècles une grande influence en tant que moyens de change universels — permettra de résoudre définitivement le problème posé par l'auteur dans l'ouvrage que nous venons d'analyser ⁴.

Octavian Iliescu

¹ Barbu T. Climpina, *ouvr. cit.*, *passim*. p. 225 et suiv.

² Le trésor découvert à Brăești, district de Dorohoi, comprend 49 ducats vénitiens véritables et 19 imitations des mêmes monnaies, en même temps que des florins hongrois et une tankha frappée à Delhi, pièces datant toutes du XIV^e siècle; les trésors de Galatzi et de Hodora, commune de Cotnari, district de Hirlău (Moldavie), comprennent des séquins véritables (sans aucune imitation), ainsi que d'autres monnaies, émises aux XVI^e et XVII^e siècles. Pour ces trésors, cf. les notes sommaires publiées par Octavian Iliescu, *Însemnări privitoare la descoperiri monetare*, dans « Studii și cercetări de numismatică », I, 1957, pp. 463—465; II, 1958, p. 463, en note. La découverte de Cîrpiți, district de Jassy, comprend 4 imitations génoises du ducat vénitien, provenant de Chio, et des monnaies d'argent du XV^e siècle; Oct. Iliescu et M. Dinu, *Tezaurul monetar din secolul al XV-lea de la Cîrpiți (raionul Iași)*, dans « Studii și cercetări științifice. Istorie » (Academia R.P.R., Filiala Iași), VIII, 1957, pp. 342—345.

³ Cf. H.E. Ives, *The Venetian Gold Ducate and its Imitations*. Ed. and annot. by P. Grierson, *Numismatic Notes and Monographs*, n^o 128, New York, 1954 (The American Numismatic Society).

⁴ On a déjà observé que l'ouvrage en question omet d'examiner les données fournies par les découvertes de monnaies; cf. le compte rendu de G. Hatz, dans *Hamburger Beiträge zur Numismatik*, H. 12/13, 1958—1959, (Band IV.), p. 388. Pourtant, l'existence du trésor de Brăești (composé, comme nous l'avons vu plus haut, de 49 ducats vénitiens véritables et de 19 imitations de ces monnaies), était connue par l'auteur; voir en ce sens la note 33, page 358, de son ouvrage.